



— ESL Legal Lab —

▼ Un point de rencontre entre étudiants et professionnels

La European School of Law (ESL) propose l'ESL Legal Lab, un laboratoire juridique innovant qui offre aux étudiants de Master 2 l'opportunité de fournir des conseils juridiques dans un cadre professionnel encadré et exigeant.

▼ **Fonctionnement**

- **Encadrement personnalisé** :

Chaque équipe d'étudiants est accompagnée par un tuteur universitaire et un référent professionnel désigné par un partenaire institutionnel ou privé.

- **Cas réels et actuels** :

Les étudiants travaillent sur des problématiques juridiques concrètes, à dimension internationale, européenne et/ou comparée.

- **Confidentialité et gratuité** :

Toutes les consultations sont gratuites, libres de droits et couvertes par le secret professionnel.

▼ **Pourquoi devenir partenaire?**

- **Responsabilité sociétale** :

Ce dispositif s'inscrit dans une démarche engagée de recherche et de pédagogie, en lien avec les politiques de RSE.

- **Détection de talents** :

Collaborez avec des étudiants motivés, issus de nos Masters International Economic Law (IEL) et Cross-border Disputes (CbD), dispensés entièrement en anglais.

- **Nouvelles perspectives** :

Profitez de solutions innovantes et d'un regard neuf sur vos problématiques juridiques.

70%

**d'étudiants
étrangers
dans nos Masters**

20

**nationalités
différentes
au sein de nos
Masters 2**

64%

**de nos étudiants
ont déjà eu une
expérience
professionnelle**

**+ Cross-border
Litigation**

**+ European &
Comparative Law**

**+ Sustainable
Economy**

**+ Global
Challenges**

+ Digital Economy

**+ International
Law**

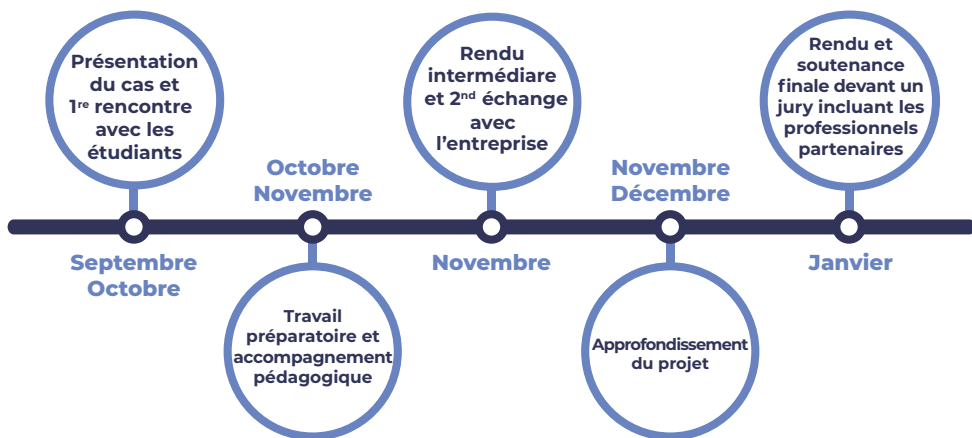
▼ Déroulement du programme



6 mois
(Septembre à janvier)



3-4 étudiants
Sélection selon
compétences juridiques
et linguistiques



▼ Informations importantes



▼ Gratuit

Aucun coût pour les partenaires.



▼ Responsabilité

L'ESL ne serait être tenue responsable du contenu des travaux étudiants.



▼ Confidentialité

Traitement des dossiers sous clauses de confidentialité strictes.



▼ Anglais

Les échanges doivent se faire en anglais.

FAQ

Qui peut proposer un cas ?

Tout cabinet, entreprise, association ou institution publique ou privée.

Quels types de cas ?

Toute problématique juridique à dimension internationale, européenne ou comparée, en lien avec nos Masters.



Quel est l'engagement demandé ?

Un suivi ponctuel (3 à 4 rencontres sur 6 mois) et un échange constructif avec les étudiants.

Envie de collaborer ?

Proposez un cas et accompagnez une équipe étudiante !

Contact : camille.wolff@ut-capitole.fr

Nos partenaires



Sabatellini & Associats
Barcelona-Madrid

WHITE & CASE



Service
Civique
Européen

Témoignage

« Cette expérience a été très enrichissante. J'ai apprécié échanger avec les étudiants, ce qui m'a permis de confronter mon point de vue établi à un regard neuf, sans certitudes. Cela m'a apporté de nouvelles informations, m'a poussée à revisiter la théorie et a stimulé ma réflexion grâce à la grande qualité des échanges. »

— Claire Dumontelle, Legal Director et Compliance Officer chez Telespazio